

# **REGLEMENT SWIM RUN REUNION**

## **1- Organisation**

« SWIM RUN REUNION » est organisé par l'association « Swimrun Réunion »

Site : <http://www.swimrun-reunion.com/>

Mail : [swimrunreunion@gmail.com](mailto:swimrunreunion@gmail.com)

Téléphone : 06/92/94/37/41

## **2- Conditions préalables à la participation**

2.1- pour participer, vous devez être par équipe de 2 (hommes, femmes ou mixtes), savoir nager, être né en 2002 ou avant.

2.2- chaque membre de l'équipe doit posséder une assurance de type responsabilité civile.

2.3- en cas de désistement, les frais d'inscription ne seront remboursés qu'à 80% en échange d'un certificat médical, remis 2 mois minimum avant la course et à 50% un mois minimum avant la course.

2.4- Si la manifestation devait être annulée pour un cas de force majeure indépendant de notre volonté (pandémie, cyclone...), le remboursement de la course se fera à 100% jusqu'au 31/08/2020, à 90% jusqu'au 30/09/2020 et à 80% au-delà de cette date.

2.5- Si des mesures de distanciation sociale liées au COVID-19 étaient encore en vigueur le jour de la course, nous serions dans l'obligation d'annuler le service d'acheminement en bus au départ des courses. Dans ce cas, les émargements se feraient sur le site de départ de chaque course et les athlètes devraient s'y rendre par leurs propres moyens.

2.6- Le changement de binôme est autorisé jusqu'au 31/10/2020 et ensuite uniquement sur présentation d'un certificat médical. Plus aucun changement ne sera possible au-delà du 15/11/2020.

2.7- Avoir une licence de triathlon à jour ou un certificat médical (mentionnant triathlon ou aquathlon en compétition)

2.8- aucune vente externe de la participation n'est autorisée.

### **3- Déroulement de la course**

#### **3.1- Déroulement**

3.1.1- le parcours est signalé ou marqué.

3.1.2- les participants suivent le fléchage du parcours.

3.1.3- les participants qui ne suivent pas le parcours indiqué seront disqualifiés.

3.1.4- Une barrière horaire sera installée sur le parcours « La Longue ».

3.1.5- Il est formellement interdit de se faire accompagner pendant la course

#### **3.2- Contrôles et ravitaillements**

3.2.1- Des contrôles seront effectués sur tout le parcours.

3.2.2- Des zones de ravitaillements seront en place sur le parcours.

3.2.3- Les ravitaillements hors zones sont interdits.

#### **3.3- secours**

3.3.1- Une ambulance et un médecin seront ambulants sur le parcours.

3.3.2- présence d'une équipe de sauvetage sur chaque portion natation.

## **4- Equipement**

### **4.1- Généralités**

Toutes les équipes doivent transporter leur équipement durant la course, sous peine d'être disqualifiées.

### **4.2- Equipement obligatoire**

1 sifflet par personne

### **4.3- Equipement obligatoire fourni par l'organisation**

2 chasubles qui doivent être portés de façon visible durant toute la course.

### **4.4- Equipement recommandé**

Gourde d'eau, lunettes de natation, pull boy, plaquettes de nage.

### **4.5- Vérification de l'équipement avant la course**

Avant la course, sera effectuée une vérification du matériel obligatoire et du matériel emporté. Tout matériel emporté en début de course doit être présent en fin de course (contrôle à l'arrivée).

### **4.6- Matériel NON autorisé**

Aide à la flottabilité ayant une dimension > à 50cm x 50cm.

## **5- Chronométrage**

La course est chronométrée depuis le départ et ce jusqu'à ce que le dernier binôme passe la ligne d'arrivée.

## **6- Responsabilité des coureurs**

### **6.1- Généralités**

- les participants doivent connaître les règles et les appliquer.
- les participants doivent respecter les autres participants, les organisateurs, les spectateurs et les résidents sur le parcours de la course.
- il est interdit d'utiliser des méthodes non loyales pour obtenir des avantages.
- le dopage est interdit selon la réglementation en vigueur
- les participants sont obligés d'assister pour une urgence si l'organisation le demande.

### **6.2- Durant la course**

- les participants s'engagent à leurs propres risques et ne peuvent rendre responsable l'organisation pour tout accident survenant durant la course.
- les équipes sont obligées d'aider au mieux toute équipe en danger.
- une équipe qui abandonne doit le signaler au plus vite à l'organisation.
- Un pointage sera réalisé à chaque début et fin de section natation

## **7- Règlement**

### **7.1- Jury de la course**

7.1.1- Le jury est composé d'un directeur de course et de deux personnes de l'organisation.

7.1.2- Le jury de la course observe le règlement, décide de l'issue des contestations, de l'élimination, d'un changement de la course ou des règles.

7.1.3- Au moins deux membres du jury sont nécessaires pour prendre une décision.

7.1.4- Le jury utilise le bon sens pour prendre une décision sur une situation qui n'est pas prévue dans le règlement.

## **7.2- Contestations**

7.2.1- Une contestation doit être donnée par écrit à l'organisation dans un délai d'une heure après la fin de la course.

7.2.2- Une contestation doit inclure :

- l'heure et la localisation
- le numéro de l'équipe et les signatures des membres de l'équipe
- le numéro et les noms de l'équipe envers qui la contestation est visée
- la raison de la contestation
- si possible, inclure un témoin avec le nom ou le numéro de l'équipe témoin.

7.2.3- Une contestation qui ne remplit pas les critères ci-dessus sera ignorée.

7.2.4- Une décision du jury sera communiquée aux impliqués aussi vite que possible.

## **7.3- Elimination**

Sur « La Longue », afin de poursuivre l'épreuve, les concurrents devront atteindre le début de la 8<sup>ème</sup> portion de course à pied dans le temps imparti de 4h00 après le départ. Le cas échéant il sera demandé à l'équipe hors délai de rejoindre l'aire d'arrivée directement.

Le non-respect des règles conduit à l'élimination.

Une équipe qui ne respectera pas l'environnement sera disqualifiée immédiatement.

#### **7.4- Assistance externe**

Il est interdit de recevoir de l'assistance hors de l'organisation de la course. Chaque membre de l'équipe doit s'assumer du début jusqu'à la fin.

#### **8- Sécurité**

Le binôme de chaque équipe doit rester indissociable sur le parcours. Il ne doit pas se séparer de plus de 5 m sur terre et pas plus de 10 m durant les parties nagées.

L'organisation peut refuser qu'une équipe continue la course si elle juge qu'elle est en difficulté.

#### **9- Sponsors- médias**

9.1- Les équipes peuvent faire apparaître leur sponsor sur leur habit de course en laissant visible le chasuble fourni par l'organisation.

9.2- Les chasubles de course ne peuvent pas être modifiées et doivent être portés à tout instant durant la course.

9.3- Par la signature du bulletin d'inscription, chaque participant autorise expressément les organisateurs de «Swimrun Réunion» ainsi que ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve de Swimrun Réunion, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Chaque participant peut faire savoir par écrit aux organisateurs qu'il s'oppose à la cession de son image.

## **10- Frais d'inscription :**

Tarif selon les dates d'inscription.

Du 15 Juin 2020 au 31 Juillet 2020 : la courte à 60 euros / la longue à 100 euros

Du 01 Août 2020 au 15 Novembre 2020 : la courte à 65 euros / la longue à 110 euros

## **11- Récompenses**

Seront récompensés les 3 premières équipes hommes, femmes et mixtes.

Une médaille sera offerte à tous les finishers.

Lots en tirage au sort pour les participants.

## **12- Acceptation du règlement**

En participant à la course, chaque membre de l'équipe accepte le règlement dans sa totalité.

## **13- Programme (sujet à modifications au besoin de l'organisation)**

Dimanche 22 Novembre 2020 :

5h00 à 6h00 : accueil des athlètes de « La Longue » et émargements plage de la citerne 46 à St Leu

6h10 : départ des navettes vers le site de départ de « La Longue »

5h40 à 6h40 : accueil des athlètes de «La Courte» et émargements plage de la citerne 46 à St-Leu

6h50 : départ des navettes vers le site de départ de «La Courte»

7h00 départ de « La Longue », plage de Boucan Canot devant l'hotel LE BOUCAN CANOT

7h45 départ de « La Courte », passe de l'Ermitage (poste de secours)

12h30 : remise des prix

13h00 : arrivée de la dernière équipe

# **REGLEMENT SWIM RUN KIDS**

## **1- Organisation**

« **SWIM RUN KIDS** » est organisé par l'association « Swimrun Réunion »

Site : <http://www.swimrun-reunion.com/>

Mail : [swimrunreunion@gmail.com](mailto:swimrunreunion@gmail.com)

Téléphone : 06/92/94/37/41

## **2- Conditions préalables à la participation**

**2.1-** vous devez être par équipe de 2 (garçons, filles ou mixtes), savoir nager, être né en 2012 ou avant (en fonction des distances).

**2.2-** chaque membre de l'équipe doit posséder une assurance de type responsabilité civile.

**2.3-** les frais d'inscription ne seront remboursés qu'à 80% en échange d'un certificat médical, remis 2 mois minimum avant la course et à 50% un mois minimum avant la course.

**2.4-** il est autorisé de changer un membre de l'équipe jusqu'au 15/11/20.

**2.5-** Avoir une licence de triathlon à jour ou un certificat médical (mentionnant triathlon ou aquathlon en compétition)

**2.6-** 4 formats de course seront proposés selon l'âge des participants : catégorie 8-11 ans / catégorie 10-13 ans / catégorie 12-15 ans / Format XS à partir de 15ans. Les catégories d'âges se chevauchent volontairement afin de permettre aux maximums d'enfants de trouver un binôme susceptible de faire la course.

## **3- Déroulement de la course**

### **3.1- Déroulement**

- **3.1.1-** le parcours est signalé ou marqué.

- **3.1.2-** les participants suivent le fléchage du parcours ou l'orientation des signaleurs.
- **3.1.3-** les participants qui ne suivent pas le parcours indiqué seront disqualifiés.
- **3.1.4-** Il est formellement interdit de se faire accompagner pendant la course

### **3.2- Contrôles et ravitaillements**

- **3.2.1-** Des contrôles seront effectués sur tout le parcours.
- **3.2.3-** Les ravitaillements hors zones sont interdits.

### **3.3- secours**

- **3.3.1-** Une ambulance et un médecin seront présents sur le site d'arrivée.
- **3.3.2-** présence d'une équipe de sauvetage sur chaque portion natation.

## **4- Equipement**

### **4.1- Généralités**

Toutes les équipes doivent transporter leur équipement durant la course, sous peine d'être disqualifiée.

### **4.2- Equipement recommandé**

Lunettes de natation, pull boy, plaquettes de natation (uniquement pour le XS ; interdit sur les autres courses).

### **4.5- Vérification de l'équipement avant la course**

Avant la course, sera effectuée une vérification du matériel obligatoire et du matériel emporté. Tout matériel emporté en début de course doit être présent en fin de course (contrôle à l'arrivée).

### **4.6- Matériel NON autorisé**

Aide à la flottabilité ayant une dimension > à 50cm x 50cm.

Plaquettes de natation sur les courses 8-11ans ; 10-13ans ; 12-15 ans.

## **5- Chronométrage**

**5.1-** La course est chronométrée depuis le départ et ce jusqu'à ce que le dernier binôme passe la ligne d'arrivée.

## **6- Responsabilité des coureurs**

### **6.1- Généralités**

- les participants doivent connaître les règles et les appliquer.
  
- les participants doivent respecter les autres participants, les organisateurs, les spectateurs
  
- il est interdit d'utiliser des méthodes non loyales pour obtenir des avantages.
  
- le dopage est interdit selon la réglementation en vigueur

### **6.2- Durant la course**

-Un pointage sera réalisé à chaque début et fin de section natation.

## **7- Règlement**

### **7.1- Jury de la course**

- **7.1.1-** Le jury est composé d'un directeur de course et de deux personnes de l'organisation.
- **7.1.2-** Le jury de la course observe le règlement, décide de l'issue des contestations, de l'élimination, d'un changement de la course ou des règles.
- **7.1.3-** Au moins deux membres du jury sont nécessaires pour prendre une décision.
- **7.1.4-** Le jury utilise le bon sens pour prendre une décision sur une situation qui n'est pas prévue dans le règlement.

### **7.2- Contestations**

- **7.2.1-** Une contestation doit être donnée par écrit à l'organisation dans un délai d'une heure après la fin de la course.
- **7.2.2-** Une contestation doit inclure :

- l'heure et la localisation
  - le numéro de l'équipe et les signatures des membres de l'équipe
  - le numéro et les noms de l'équipe envers qui la contestation est visée
  - la raison de la contestation
  - si possible, inclure un témoin avec le nom ou le numéro de l'équipe témoin.
- **7.2.3-** Une contestation qui ne remplit pas les critères ci-dessus sera ignorée.
  - **7.2.4-** Une décision du jury sera communiquée aux impliqués aussi vite que possible.

### **7.3- Elimination**

Le non-respect des règles conduit à l'élimination.

Une équipe qui ne respectera pas l'environnement sera disqualifiée immédiatement.

### **7.4- Assistance externe**

Il est interdit de recevoir de l'assistance hors de l'organisation de la course.

## **8- Sécurité**

Le binôme de chaque équipe doit rester indissociable sur le parcours. Il ne doit pas se séparer de plus de 5 m sur terre et pas plus de 10 m durant les parties nagées.

L'organisation peut refuser qu'une équipe continue la course si elle juge qu'elle est en difficulté.

## **9- Médias**

Par la signature du bulletin d'inscription, chaque participant autorise expressément les organisateurs de « Swimrun Réunion » ainsi que ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve de Swimrun Réunion, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Chaque

participant peut faire savoir par écrit aux organisateurs qu'il s'oppose à la cession de son image.

**10- Frais d'inscription** : du 15 Juin 2020 au 22 Novembre 2020

- 05 euros pour les licenciés FFTRI
- 07 euros pour les non licenciés FFTRI

**11- Récompenses**

Seront récompensés les 3 premières équipes garçons, filles et mixtes par catégorie d'âge.(8-11ans / 10-13ans / 12-15ans / 15 ans et Plus.

**12- Acceptation du règlement**

En participant à la course, chaque membre de l'équipe accepte le règlement dans sa totalité.

**13- Programme** (sujet à modifications au besoin de l'organisation)

Dimanche 22 Novembre 2020 :

7h00 : accueil des athlètes et émargements plage de la citerne 46 à St Leu

8h00 : départ swimrun XS 2006 à 2001

8h45 : départ swimrun 2005 à 2008

9h15 : départ swimrun 2007 à 2010

9h30 : départ swimrun 2009 à 2012

10h00 : remise des prix enfants